

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE**N° 003BIS/AONO/PU/C-BBANE/SG/CIPM/2022 DU ~~10/05~~/2022

**POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI ADDUCTION D'EAU
AVEC POMPE A ENERGIE SOLAIRE A NGOAZIP 1 ET D'UN FORAGE EQUIPE DE
PMH A MONENLAME, COMMUNE DE BIWONG BANE, DEPARTEMENT DE LA
MVILA, REGION DU SUD, EN DEUX LOTS.**

1. OBJET DE L'APPEL D'OFFRES

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de la République du Cameroun pour l'Exercice 2022, le **Maire de la Commune de Biwong Bane**, Maître d'ouvrage, lance un **Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence** en vue de l'exécution des travaux de construction d'une **mini adduction d'eau avec pompe à énergie solaire à NGOAZIP 1** et d'un **forage équipé de PMH à MONENLAME**, Commune de **Biwong Bane**, Département de la **Mvila**, Région du Sud, en deux lots :

LOT N°	INTITULE	FINANCEMENT	COUT PREVISIONNEL (Francs CFA)
Lot 1	Construction d'une mini adduction d'eau avec pompe à énergie solaire à NGOAZIP 1	BIP MINEE	25 835 630
Lot 2	Construction d'un forage équipé de PMH à MONENLAME		8 500 000

2. CONSISTANCE DES TRAVAUX

Les travaux à réaliser sont définis ainsi qu'il suit par lot :

- **Lot 1 : Construction d'une mini adduction d'eau avec pompe à énergie solaire à NGOAZIP 1**
 - ☞ **Mobilisation du chantier et travaux préparatoires**
 - ☞ **Transformation du forage existant**
 - ☞ **Construction d'une plateforme support pour le réservoir de stockage (7m sous le réservoir) et du local technique**
 - ☞ **Construction du réseau de refoulement et de distribution**
 - ☞ **Construction des bornes fontaines et pose des branchements**
 - ☞ **Construction du champ solaire photovoltaïque et équipement d'exhaure**

- ☛ **Prestations diverses.**
- **Lot 2 : Construction d'un forage équipé de pompe à motricité humaine à MONENLAME**
 - ☛ **Mobilisation du chantier et études**
 - ☛ **Foration, équipement et développement**
 - ☛ **Essais de pompage, analyse et traitement de l'eau**
 - ☛ **Maçonnerie de surface et équipement d'exhaure**
 - ☛ **Labellisation, appropriation et pérennisation de l'ouvrage.**

Les détails des travaux sont contenus dans le **Cahier des Clauses Techniques Particulières** et dans le cadre des **Devis Estimatifs et Quantitatifs**, parties intégrantes du présent Dossier d'Appel d'Offres (**DAO**).

3. DELAIS D'EXECUTION

Le délai maximum prévu pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **trois (03) mois** pour **chaque lot**, soit quatre-vingt-dix (**90**) jours calendaires à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des travaux.

4. ALLOTISSEMENT, COUTS PREVISIONNELS ET IMPUTATIONS BUDGETAIRES

Les travaux objet du présent avis d'appel d'offres sont répartis en deux lots ainsi qu'il suit :

LOT N°	INTITULE	COUT PREVISIONNEL (Francs CFA)
Lot 1	Construction d'une mini adduction d'eau avec pompe à énergie solaire à NGOAZIP 1	25 835 630
Lot 2	Construction d'un forage équipé de PMH à MONENLAME	8 500 000

N.B. : Un soumissionnaire peut être attributaire des deux (**02**) lots.

5. PARTICIPATION ET ORIGINE

La participation au présent **Appel d'Offres** est ouverte, à conditions égalitaires, à toutes les entreprises de droit camerounais reconnues pour leur expertise avérée et justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres. La constitution des entreprises en groupement ou la sous-traitance est autorisée conformément à la réglementation en vigueur.

6. FINANCEMENT ET IMPUTATION BUDGETAIRE.

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par les ressources transférées du budget du **Ministère de l'Eau et de l'Energie (MINEE)**, Exercice budgétaire **2022**, imputation budgétaire **56 27 100 02 6418105241 13**

7. CAUTIONNEMENT PROVISOIRE

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un établissement bancaire ou un organisme financier de premier ordre agréé par le Ministre chargé des finances et dont le nom figure dans la liste de la pièce n°15 du Dossier d'Appel d'Offres, d'un montant de **cinq cent seize mille sept cent douze (516 712) francs CFA** pour le **lot 1** et d'un montant de **cent soixante-dix mille (170 000) francs CFA** pour le **lot 2** valables pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres, soit cent vingt jour (120) jours.

8. CONSULTATION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le présent **Dossier d'Appel d'Offres** peut être consulté aux heures ouvrables au **Secrétariat Général de la Commune de la Commune de Biwong Bane** dès publication du présent avis.

9. ACQUISITION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables auprès du **Secrétariat Général de la Commune de Biwong Bane** dès publication du présent avis, contre présentation de l'original de la quittance de versement de la somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) Francs CFA** représentant les frais d'acquisition du dossier, payables à la **Recette Municipale de Biwong Bane**.

10. REMISE DES OFFRES

Chaque soumissionnaire devra présenter son offre en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles. Chaque offre, rédigée en français ou en anglais, devra parvenir au **Secrétariat Général de la Commune de Biwong Bane**, au plus tard le **17/06/2022 à 13 h** précises.

En outre, chaque offre devra se présenter en un pli unique contenant trois sous-plis (un pour le volume administratif, un pour le volume technique et un pour le volume financier). Les sous-plis devront être fermés et scellés. Le pli extérieur doit être fermé, scellé et devra porter la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N° 003BIS/AONO/PU/C-BBANE/SG/CIPM/2022 DU ~~18/05~~/2022

**POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI ADDUCTION D'EAU
AVEC POMPE A ENERGIE SOLAIRE A NGOAZIP 1 ET D'UN FORAGE EQUIPE DE
PMH A MONENLAME, COMMUNE DE BIWONG BANE, DEPARTEMENT DE LA
MVILA, REGION DU SUD, EN DEUX LOTS**

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

11. RECEVABILITE DES OFFRES

Sous peine de rejet, les pièces requises du dossier administratif devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente (**Préfet, Sous-préfet, ...**) conformément aux stipulations du **Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO)**.

Toutes les pièces administratives devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'**Avis d'Appel d'Offres**.

Toute offre incomplète ou non conforme aux prescriptions du présent Avis et du dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. L'absence de la caution de soumission ou le non-respect des modèles des différentes pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet pur et simple de l'Offre sans aucun recours possible.

12. OUVERTURE DES PLIS

L'ouverture des plis aura lieu le ~~17/06/2022~~ à partir de **14 h 00min** précises dans la **Salle des Actes de la Commune de Biwong Bane** par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de ladite commune. Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier seront admis à assister à cette séance d'ouverture.

13. CRITERES D'EVALUATION

L'évaluation des offres se fera suivant deux types de critères : **les critères éliminatoires et les critères essentiels**. Les **critères éliminatoires** fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les **critères essentiels**. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire. Les critères essentiels sont les critères clés pour juger de la capacité technico-financière des soumissionnaires à exécuter les travaux, objet du présent appel d'offres. L'évaluation des offres suivant les critères essentiels sera faite d'après le système de notation binaire **oui/non**.

13.1. CRITERES ELIMINATOIRES

Les critères éliminatoires sont :

- ☞ L'absence de la caution de soumission ;
- ☞ L'absence ou la non-conformité d'une pièce du dossier administratif au-delà de **48h** après le dépôt des offres ;
- ☞ La présence de fausses déclarations ou des pièces falsifiées dans l'offre du soumissionnaire sans préjudice des poursuites judiciaires ;
- ☞ La non-conformité de l'offre aux spécifications techniques ci-après : Plan type, méthodologie d'exécution des travaux, délai d'exécution des travaux, devis descriptif, estimatif et quantitatif ;
- ☞ L'absence d'un prix unitaire quantifié ;
- ☞ L'absence du sous détail d'un prix unitaire quantifié ;
- ☞ Note technique inférieure à **75%** des « **oui** », soit 20 « **oui** » ;
- ☞ N'avoir pas achevé un marché au cours des 05 dernières années publié par l'ARMP ;
- ☞ Offre financière anormalement basse ;
- ☞ Non-respect des critères essentiels.

Toute offre non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres et non produite en sept (07) exemplaires dont un (01) original et (06) copies sera purement et simplement rejetée.

13.2. CRITERES ESSENTIELS

L'évaluation des offres techniques se fera suivant les critères essentiels ci-après définies :

N°	Critères essentiels	Notation binaire
1	Présentation de l'offre	Oui/Non
2	Références du soumissionnaire	Oui/Non
3	Ressources humaines	Oui/Non
4	Moyens matériels, logistiques et équipement.	Oui/Non
5	Méthodologie d'exécution et planning des travaux	Oui/Non
6	Capacité financière	Oui/Non
7	CCAP, CCTP et CCES paraphé à chaque page et signé à la dernière	Oui/Non

A l'issue de l'évaluation technique, seules les offres ayant obtenu une note technique supérieure ou égale à **75%** de « **oui** » seront retenues pour l'évaluation financière.

L'évaluation de l'offre financière sera basée sur le montant total de l'offre du soumissionnaire. Elle consistera à l'analyse de la cohérence des prix ainsi que la vérification des calculs et de l'ensemble des prescriptions y relatives.

14. ATTRIBUTION DU MARCHE

Le **Maire de la Commune de Biwong Bane, autorité contractante**, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la **moins disante** et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres, à moins que le soumissionnaire en question ait un contentieux prouvé en cours pour mauvaise exécution des travaux antérieurs.

15. DELAI DE VALIDITE DES OFFRES

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix jours (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux jours et heures ouvrables auprès du **Secrétariat Général de la Commune de Biwong Bane**, Tel : 652 34 31 84 ; BP 02 Biwong-Bané.

17. ADDITIF A L'APPEL D'OFFRES

Le **Maire de la Commune de Biwong Bane**, Maître d'ouvrage, se réserve le droit en cas de nécessité ou de force majeure, d'apporter toute modification ultérieure utile au présent appel d'offres.

Biwong Bane, le 18 MAT 2022



AMPLIATIONS :

- Préfet/Mvila
- Président de la CIPM/C-BBANE
- DD MINDEVEL/Mvila
- DD MINEE/Mvila
- DD MINEPAT/Mvila
- DD MINMAP/Mvila
- ARMP (pour publication et archivage)
- POINT FOCAL MINMAP/CBBANE
- Affichage
- Archives/Chrono